



## BASKET ST MARCELLIN

23 avenue Docteur Carrier 38160 St Marcellin  
basketsaintmarcellin@gmail.com . www.basketsaintmarcellin.fr  
Siret 508 096 088 000 10 - Agrément JS 38 08 028 - FFBB ARA038018

### Contrat d'engagement Saison 2024-2025

En tant qu'adhérent, il est important de prendre part à la vie de son club afin que l'association puisse perdurer. Nous mettons en place un contrat d'engagement pour tous les adhérents (sportifs et leurs familles) du Basket Saint-Marcellin.

Catégories	Engagement
U11-U18	- Être Officiel de Table de Marque (OTM) ou Arbitre dans les catégories inférieur. 3 fois dans l'année minimum.
Seniors	- Être OTM ou Arbitre 3 fois dans l'année minimum - Être responsable de salle (+18 ANS) 1 fois dans l'année minimum
Membres du CA	- Participer aux réunions - Êtres responsables de salle 1 match dans l'année - Participer aux manifestations
Entraîneurs	- Participer aux réunions sportives, - Maintenir le local rangé et participer à son organisation - Proposer et inscrire les OTMs de leurs équipes - Faire le suivi des OTMs de leurs équipes
Parents	- Soutenir et supporter votre enfant - Participer a la vie de club - Participer aux déplacements et collation en fonction du planning fourni par le coach

Chaque adhérent se doit de respecter le contrat en fonction de sa catégorie de pratique ou de son statut, les coachs auront à charge de faire respecter les engagements de leurs équipes.



## **BASKET ST MARCELLIN**

23 avenue Docteur Carrier 38160 St Marcellin  
basketsaintmarcellin@gmail.com . www.basketsaintmarcellin.fr  
Siret 508 096 088 000 10 - Agrément JS 38 08 028 - FFBB ARA038018

---

# **CHARTRE D'ENGAGEMENT DU JOUEUR - BASKET ST MARCELLIN 2024-2025**

En tant que joueur/joueuse au Basket Saint-Marcellin, je m'engage pour la saison 2024-2025 à :

## **1. Inscription**

- Rendre le dossier d'inscription complet à la date souhaitée.

## **2. Présence**

- Être **présent aux 2 entraînements par semaine** et aux rencontres du week-end, à domicile comme à l'extérieur.
- Toute absence doit être exceptionnelle et signalée au responsable de l'équipe au plus tôt.

## **3. Participation et Rotation**

- Participer à la rotation des tâches selon un planning donné par l'entraîneur ou le responsable d'équipe en début de phase :
  - Effectuer le transport lors des matchs à l'extérieur.
  - Laver les maillots et les ramener au plus tard au 2<sup>e</sup> entraînement après le match.
  - Apporter une collation après le match pour environ 10 joueurs. Les boissons sont fournies par le club.

## **4. Comportement et Respect**

- Respecter l'adversaire et l'arbitre.
- Participer aux manifestations du club.
- Me rendre disponible pour participer à la vie sportive du Club.
- Respecter l'entraîneur, les bénévoles, les supporters et le matériel mis à disposition.

## **5. Autorisation de Prise de Photographies**

- J'autorise (ou mon représentant légal si mineur(e)) la prise de photographies (captation, fixation, enregistrement, numérisation) me représentant dans le cadre de la vie associative et sportive du club.
- J'autorise la diffusion et publication de ces photographies dans le cadre strictement énoncé ci-après : toute utilisation de communication ou de promotion du BASKET ST MARCELLIN (presse, affichage, site internet, réseaux sociaux, etc.).
- Je peux m'opposer à une telle diffusion et fixation expressément par courrier au Président du Club.